



ASSOCIATION
BELGE DE
DOCUMENTATION

BELGISCHE
VERENIGING VOOR
DOCUMENTATIE

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET LA FORMATION DES UTILISATEURS

CONFÉRENCE ORGANISÉE LE 7 MAI 1997 À L'U.L.B.,

EXPOSE DE DEUX CAS VECUS : BEAUBOURG ET NAMUR

1918

No/r 4 - 1997 Edité en décembre 97 ISSN 0007-9804

Editeur responsable Verantwoordelijk uitgever GUY DELCOL Rue Crocq, 94 - 1200 Bruxelles

DÉPOSÉ A : 1160 BRUXELLES 16 TRIMESTRIEL - DRIEMAANDELIJKS



COMITÉ DES PUBLICATIONS COMITE PUBLICATIES

Christian BEGAUX

Marie-Paule DECLERCQ

Magda HELLINCKX

Jean-Louis JANSSENS

Miguel LAMBOTTE

Bernard LOMBARD

Evelyne LUCTKENS

Anne SPOIDEN

Paul THIRION

Marc VANDEUR

Luc VAN SIMAEYS

SECRÉTAIRE SECRETARIS

Jacques HENRARD

Cahiers de la documentation

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

De auteurs alleen zijn verantwoordelijk voor hun bijdrage.

REDACTEUR EN CHEF HOOFDREDACTEUR

Guy DELCOL

Bladen voor de documentatie

Service de la revue :

Adhérents : 1000 FB par an Non-résidents : 1500 FB par an

Payable au compte CCP 000-0199748-25 de l'Association Belge de Documentation à Bruxelles

Rédaction & échanges

Pour tout exemplaire, s'adresser à Cahiers de la Documentation ABD - Chée de Wavre, 1683 1160 Bruxelles

Publicité

Renseignements: Tél. 02 / 672 97 48

Tiidschriftdienst.

Aangesloten : 1000 BF per jaar Niet-resident : 1500 BF per jaar

Verekenning door PCR 000-0199748-25 van de Belgische Vereniging voor de Documentatie te Brussel

Redactie en Uitwisseling

Voor alle bijkomende exemplaar, zich richten tot : Bladen voor Documentatie BVD - Waversesteenweg, 1683 1160 Brussel

Publiciteit

Inlichtingen:

Cahiers de la documentation Bladen voor de documentatie

SOMMAIRE

INHOUDSTAFEL

95

105 - 108

51ème année - 1997 - nº 4

51ste jaar - 1997 - nr 4

- LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES ET LA FORMATION
DES UTILISATEURS : Introduction

Bernard POCHET

- LA FORMATION DES UTILISATEURS A LA 96 - 104 BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (Paris-Beaubourg)

D. BAUDE

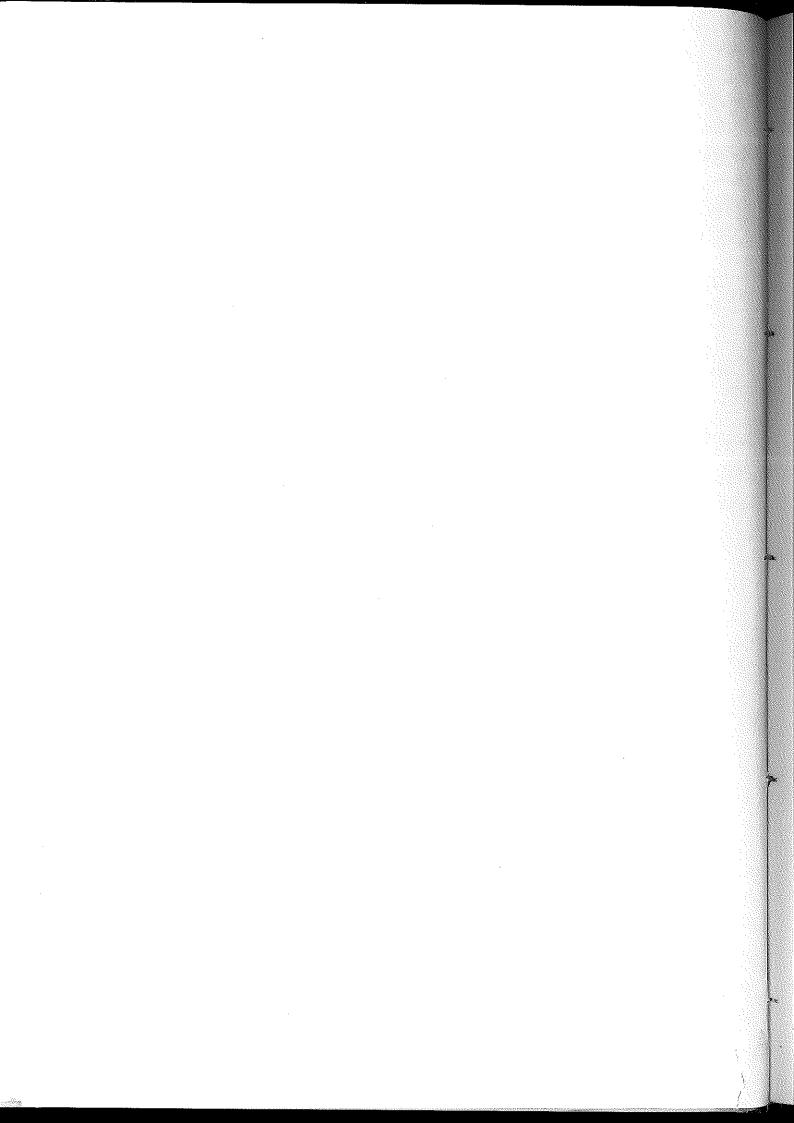
LA FORMATION DES UTILISATEURS A LA BIBLIOTHEQUE PRINCIPALE DE NAMUR

Annie LIETART

109 - 113 Abstracts

FID News

Table des matières, index auteurs et mots-clés de l'année 1996
Inhoudstafel, index auteurs en trefwoorden van het jaar 1996



LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES ET LA FORMATION DES UTILISATEURS

Bernard POCHET Bibliothèque FSAG -Gembloux

INTRODUCTION

Le 7 mai 1997, soucieux d'analyser les différents volets de la problématique de la formation des utilisateurs des bibliothèques et centres de documentation, le groupe « Formation des Utilisateurs » avait organisé, dans les locaux de l'ULB, une conférence intitulée :

« Les bibliothèques publiques et la formation des utilisateurs ».

Deux bibliothécaires avaient été invitées à exposer leurs pratiques de formation des utilisateurs.

 Madame D. BAUDE, responsable du département « banques de données »
 à la Bibliothèque Publique d'Information à Paris (Beaubourg), nous a présenté le cas d'une très grande bibliothèque où les utilisateurs sont bien souvent de passage.

Quant à Madame A. LIETART, responsable de la Bibliothèque Principale de la ville de Namur, elle nous a proposé la situation de bibliothèques plus petites avec des moyens souvent moins importants.

Ces exposés, particulièrement intéressants, ont permis aux quelques 60 participants de découvrir des situations variées et pleines de contrastes.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent le texte de ces deux communications. Nous espérons que vous y trouverez matière à réflexion.

LA FORMATION DES UTILISATEURS A LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION

D. BAUDE:

Responsable du département Banques de données Bibliothèque Publique d'Information (Paris - Beaubourg)

PRESENTATION RAPIDE DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE SON PUBLIC

Avant de parler de formation, il est important de présenter le cadre dans lequel se situent ces formations et surtout le public auquel elles s'adressent.

La BPI, comme son nom l'indique est un établissement public, gratuit, ouvert à tous, sans inscription préalable. Toutes les collections (environ 400.000 documents) sont en libre-accès, quels qu'en soient les supports. Pour « mettre en espace » ces collections, le parti pris de départ, toujours en vigueur, est celui d'un regroupement par grand secteur de la connaissance (approximativement les grandes classes de la CDU), tous supports et types de documents confondus. Ainsi dans le secteur « sciences et techniques » les lecteurs trouvent à la fois les monographies, les périodiques, les images fixes et animées, et bien sûr les documents électroniques.

Seuls les 9 postes de consultation d'Internet dérogent pour l'instant à cette règle.

Dans chaque secteur, un bureau d'information spécialisé permet guider, d'orienter le lecteur. Le personnel de ces différents bureaux, en plus d'une formation générale de bibliothécaire, reçoit une formation aux outils bibliographiques de son secteur, une formation à l'utilisation de chaque titre de CD-ROM et récemment une formation à Internet (avec découverte de sites répondant à son secteur).

En matière de documents électroniques, les lecteurs trouvent actuellement dans les espaces de lecture, 60 écrans pour le catalogue de la bibliothèque, 24 postes de consultation du réseau de CD-ROM, 7 postes de consultation de CD-ROM multimedia, 9 postes de consultation d'Internet, 11 micro-ordinateurs d'auto-formation à la logithèque, et plusieurs stations d'apprentissage de langues sur supports optiques.

Dernière particularité de cet établissement, ses heures d'ouverture :

- de 12H à 22H du Lundi au Vendredi (fermeture hebdomadaire le Mardi);
- de 10H à 22H le Samedi, Dimanche, et les jours fériés.

LE PUBLIC

Une enquête réalisée fin 95 (il y en a eu 4 depuis l'ouverture de la bibliothèque en 77) permet de préciser les points suivants :

- environ 10 000 personnes par jour entrent dans la bibliothèque (il faut pondérer ces chiffres, sachant qu'une même personne peut « entrer » plusieurs fois dans une journée);
- les étudiants sont en accroissement régulier: 72% des lecteurs;
- féminisation du public, avec 54,5% de femmes (alors qu'elles n'étaient que 40% lors des enquêtes précédentes);

- 90% des personnes interrogées déclarent avoir un niveau d'étude supérieur au baccalauréat (au-delà de la 6ème en Belgique);
- le public est jeune : 80% a moins de 30 ans, et 50% a entre 20 et 24 ans;
- près de la moitié des personnes interrogées sont venues plus de 20 fois à la bibliothèque. Ce chiffre est important pour nous, dans l'optique d'une formation à l'établissement et aux outils documentaires que nous proposons;
- durée moyenne du séjour dans les salles de lecture : 3H;
- 20% seulement du public s'adresse à un bureau d'information.

DES FORMATIONS POUR QUI, POUR QUOI?

C'est devenu presque un lieu commun depuis quelques années de dire que les bibliothèques publiques sont, et seront encore plus dans l'avenir, des lieux sociaux, des lieux de formation, d'autoformation. Ce sont aussi des lieux d'épanouissement de l'individu, des lieux du développement de la citoyenneté.

A une époque où, dans tous les colloques, on parle de plus en plus de virtuel, d'accès pour tous à l'information et de développement des réseaux, il faut aussi parler de stratégie de lieux d'accès à ce virtuel et à ces réseaux. Les lieux ouverts à tous ne sont pas si nombreux : l'école et les bibliothèques publiques. Ces dernières ayant l'avantage de pouvoir accueillir au-delà de l'âge scolaire.

nombreuses Pour remplir ces bibliothèques doivent les missions. utilisateurs leurs non permettre à seulement d'accéder aux documents mais (présents ou distants), d'utiliser correctement ces documents, de savoir les « lire », même si la notion de lecture prend actuellement différentes formes.

Dans ce contexte, général d'évolution des bibliothèques, et spécifique au cadre de la BPI, quelle formation, ou plutôt QUELLES FORMATIONS peut-on mettre en place?

Le contact régulier avec le public (et cela pour l'ensemble du personnel) permet, d'une certaine manière, d'écouter les demandes exprimées, et aussi de saisir ce qui n'est pas formulé clairement.

Pour tenter de « toucher » à la fois les personnes qui s'adressent aux bureaux d'information, et les autres, la formation s'est développée selon deux axes : une formation « passive » et une formation « active ».

LA « FORMATION PASSIVE »

Elle comprend le recours à : des guides imprimés, des modes d'emploi, des écrans d'aide, etc. Ces documents sont conçus par les bibliothécaires et laissés à la disposition du public.

 Les guides pratiques : ils correspondent soit à des questions très fréquemment posées, soit à un support particulier, soit à une réorientation vers d'autres établissement parisiens.

Quelques exemples:

- * un département, une province, une région en France;
- * « Le Monde », retrouver un article, où le lire;
- * un texte de loi;
- * un architecte;
- * le prix d'une œuvre d'art;
- * préparer un voyage à la BPI;
- * etc.
- <u>Les modes d'emplois</u>: ils n'ont vraiment vu le jour qu'avec l'arrivée des documents électroniques (cata-

logue en ligne de la bibliothèque, CD-ROM).

L'élaboration de ces modes d'emploi demeure (au bout de plusieurs années) un travail difficile, complexe, et en fait qui ne devrait pas exister. Tout document électronique devrait se suffire à luimême. Le meilleur produit est celui qui peut se passer de mode d'emploi.

Mais il faut savoir que nous rencontrons à ce niveau deux problèmes différents, qui compliquent la situation actuelle. Beaucoup de produits sont mauvais si l'on se réfère à ce qui vient d'être dit, et les autres font appel à des connaissances préalables de l'outil informatique que beaucoup de utilisateurs n'ont pas encore (la situation sera vraisemblablement différente d'ici 5 à 10 ans). Il faudrait donc, par le biais des modes d'emploi fournir ces quelques connaissances préalables indispensables, et, suivant les titres, palier la mauvaise conception du produit.

Si on ajoute à cela que tout document électronique fait appel à l'interactivité, et que l'interactivité se pratique aisément mais s'explique mal par écrit, de façon linéaire, on aboutit à une situation pour le moins complexe.

Les documents multimedia, un peu plus récents dans nos salles de lecture. rendent la tâche encore plus ardue : comment expliquer par écrit, ce qui relève d'une lecture en profondeur, de la découverte aléatoire, du cheminement de chacun à partir de multiples possibilités? L'exemple du titre « le Mystère Magritte » est le plus clair à cet égard. Il s'agit d'une des meilleures créations multimedia de ces dernières années, qui fait appel à la fois à l'intuition, à la promenade sans boussole, mais qui est en même temps très riche en information et documentation. Les richesses de ce titre ne peuvent être expliquées par un mode

d'emploi mais bien plutôt par une démonstration.

Les manuels fournis par les éditeurs sont rarement utilisables par le public. Ils se veulent exhaustifs quant à la description des fonctionnalités du produit, ce qui est normal, et sont en cela trop complexes pour le public. Ils sont par contre très utiles aux bibliothécaires.

Face à tous ces éléments, comment avons-nous conçus nos modes d'emploi de CD-ROM? Les critères ont été les suivants, mais il est évident que chaque établissement, en fonction de son public, de son personnel, et de son fonds, choisit ses critères :

- si possible toutes les informations doivent tenir sur une seule feuille;
- description rapide du document (contenu, dates, périodicité, etc.);
- quelques indications indispensables pour « ouvrir » le document, commencer une recherche, afficher les résultats.

En fait, nous proposons une « porte d'entrée », à partir de laquelle l'utilisateur, en fonction de ses besoins, de sa curiosité, découvrira d'autres fonctionnalités.

Dans le cas de documents offrant de nombreuses possibilités de recherche, un mode d'emploi détaillé est disponible dans le bureau d'information. Il est à la disposition du personnel, mais aussi des lecteurs qui ont franchi la « première étape ». Ainsi, pour les bibliographies spécialisées, nous rédigeons parfois deux modes d'emploi, un pour le public, un pour le personnel.

A ceux-ci viennent s'ajouter les modes d'emploi spécifiques à l'impression des résultats. Ces derniers sont vraisemblablement les plus utilisés. Ils correspondent à un besoin clairement et « fortement » exprimé : repartir avec une trace imprimée des recherches.

Le lecteur qui en est à l'étape « impression » a déjà franchi les premières difficultés. Son initiation en quelque sorte est faite. Aussi certaines fonctionnalités sont décrites dans ces modes d'emploi, alors qu'elles ne figurent pas dans les modes d'emploi « généraux ». Pour imprimer très exactement ce dont ils ont besoin (et pas plus, pour des raisons de coût), les lecteurs sont plus « ouverts » à explications parfois des complexes comme la sélection de références dans une longue liste, ou le choix d'un format d'affichage. Cette démarche peut paraître surprenante, mais elle permet, du moins nous l'espérons, à chacun d'avancer à son propre rythme.

Dans le cas d'Internet, la situation est à la fois identique et différente. Quelques connaissances préalables sont indispensables pour utiliser l'outil et le logiciel d'interface, mais ensuite, l'utilisateur est livré à lui-même, seul, confronté aux problèmes de langue, de contenu, d'organisation de l'information, de niveau d'information, de validité, etc. Un mode d'emploi imprimé ne peut aider, dans ce cas, qu'à l'utilisation de l'outil et non des documents trouvés. C'est ainsi que nous les avons conçus.

• Les écrans d'aide : il s'agit seulement de ceux qui peuvent être rédigés par la bibliothèque.

L'OPAC utilisé par la BPI, est celui de la société GEAC. A chaque étape de l'interrogation un écran d'aide est disponible. Nous avons donc consciencieusement conçu les 110 écrans d'aide possibles. Certains sont incontournables : ils s'affichent en même temps que l'écran de recherche. Les autres doivent être appelés. En fait ces derniers ne sont quasiment jamais consultés. Il en est de même pour les écrans d'aide

proposés par les éditeurs de titres de CD-ROM. Seuls ceux qui s'affichent spontanément sont consultés. Lors de l'installation du réseau de CD-ROM nous souhaité système aurions un permette d'imposer le passage par un écran intermédiaire entre le menu général et l'accès au titre choisi. Cet écran, équivalent du mode d'emploi imprimé, aurait fourni quelques « clefs » indispensables sur le document lui-même et son fonctionnement. Le logiciel retenu ne permet pas cela, et nous avons renoncé à concevoir des écrans d'aide « cachés » qui sont en fait une perte de temps pour le personnel.

Les postes d'accès à Internet ne permettent la mise en place d'écrans d'aide que si l'établissement est « serveur ». C'est le cas de la BPI, et nous essayons (lentement) en fonction de nos disponibilités) de créer des « aides » à partir de notre site. Mais c'est un travail très long, et qui n'est utile que lorsqu'un site est appelé à partir de nos liens. Pour l'instant, ne sont disponibles que des écrans d'aide vers les catalogues de bibliothèques : en effet, les connexions Telnet nécessitent souvent un mot de passe (non fourni au moment de la connexion), le choix d'une émulation, et indications sur l'utilisation certaines touches.

LA « FORMATION ACTIVE »

Les séances de formation existent depuis environ 12 ans. Elles sont de deux types : formation de groupes homogènes (documentalistes ou bibliothécaires en formation, enseignants avec une classe, etc.), et formation des utilisateurs, volontaires, de la bibliothèque en groupes hétérogènes.

La formation des utilisateurs de la BPI porte bien entendu sur les instruments qui sont d'une utilisation difficile, le premier de ces instruments étant la bibliothèque elle-même. Au fil des années, de nouveaux outils, de nouveaux moyens de transmission de l'information étant apparus, les formations les ont pris en compte.

Voici celles proposées actuellement :

- présentation générale de la bibliothèque;
- CD-ROM;
- logithèque;
- Internet.

Les trois premiers thèmes donnent lieu à deux séances par mois, et Internet à deux séances par semaine.

Il est certain que la meilleure formation est une formation individuelle; celle qui est donnée parfois par le personnel des bureaux d'information, quand il en a le temps et les compétences, dans le cadre d'une recherche précise.

Organisation des séances

Les dates et heures sont affichées chaque mois dans les salles de lecture. Il est demandé aux lecteurs de s'inscrire afin de limiter les groupes à 10 ou 15 personnes maximum (sauf dans le cas de certaines séances Internet, données dans une salle avec rétro-projection sur écran : environ 80 personnes peuvent y assister).

Qui sont les formateurs?

Ce sont des membres du personnel, volontaires, intéressés par l'aspect pédagogique de la démarche, et bien sûr par le sujet traité. Environ 20 personnes (sur 160) participent plus ou moins régulièrement à ces formations. Il faut savoir que la fonction de formateur demande un investissement personnel important qui n'est pas toujours reconnu dans l'établis-

sement comme il devrait l'être. Chaque formateur doit entretenir régulièrement ses connaissances, face à de nouveaux titres de CD-ROM par exemple, et de façon beaucoup plus large pour Internet. En effet les CD-ROM que nous proposons dans les espaces de lecture sont pour la plupart des documents connus (bibliographies, annuaires, périodiques en texte intégral, etc.), stables.

Par contre, Internet est un univers en perpétuelle évolution tant sur le plan des contenus que des techniques. De plus, la pression médiatique est telle que ce qui nous est demandé lors de ces séances va souvent bien au-delà de nos connaissances bibliothéconomiques. Pour remédier en partie à ce problème, nous organisons entre nous des réunions mensuelles « d'auto-formation », d'échanges de problèmes, etc.

Déroulement des séances

Il ne sera traité ici que des séances aux CD-ROM et à l'utilisation d'Internet. Dès le départ nous les avons conçues en fonction de deux directions : elles ne devaient pas être une simple prise en main de l'outil informatique, elles devaient intégrer ces deux supports dans une recherche globale d'information incluant l'ensemble des documents de la bibliothèque.

Quels sont les points importants que nous essayons de traiter en 1H30, 2H maximum?

un rappel rapide de la technologie utilisée, pour le support dans le cas du CD-ROM, pour le réseau dans le cas d'Internet. En effet un minimum de connaissance de l'architecture du réseau, de sa complexité, de son évolution, nous semble nécessaire, pour mieux comprendre ensuite les particularités de la recherche documentaire.

- une prise en main rapide de l'outil informatique reste encore indispensable (seulement 12% des foyers français sont équipés de microordinateurs, et 3% sont connectés à Internet);
- apprentissage de la lecture sur écran, en essayant de développer, exemple à l'appui les points suivants :

un livre = une oeuvre ou un document unique / un écran = de multiples documents non identifiables Qu'un même écran clairement. puisse permettre la lecture de plusieurs documents reste encore une découverte pour beaucoup. Jusqu'à présent pour consulter plusieurs documents les lecteurs changeaient physiquement d'ouvrages, ils allaient les chercher sur un rayonnage, structure spatiale qui était aussi un repère intellectuel. Maintenant les documents se déplacent, défilent devant eux sans aucune même ils De consistance. des qu'il existe savent >> collections dans lesquelles tous les titres ont un aspect physique identique, une même apparence visuelle. Il leur faut par contre « apprendre » que deux écrans présentant la même couleur, le peuvent graphisme, « cacher » des titres différents;

* la page imprimée ne contient que peu d'éléments complémentaires au texte / l'écran est perçu comme une image, non comme une page, et propose au contraire différents niveaux de lecture, dont la méconnaissance entraîne une absence de réponse ou une perte importante d'informations. L'utilisateur doit « apprendre » à dissocier le document lui-même et les textes ou mots qui permettent de l'exploiter et qui sont situés sur les bords de

- « l'image »; un peu comme si dans la marge d'un ouvrage imprimé figuraient des indications pratiques. Il doit aussi comprendre dans le cas de « multi-fenêtrage », à quoi correspond l'information de chaque fenêtre;
- * lecture linéaire de l'écrit imprimé / lecture en trois dimensions d'un écran (verticale, horizontale et « en profondeur »); comment ne pas passer à côté de l'information;
- * expliquer ce qu'est l'hypertexte, ses avantages, ses risques; rappeler dans le cadre des formations à Internet que l'hypertexte dans un CD-ROM permet une navigation dans un document « fini », limité, alors que dans Internet, cette navigation est infinie, et que les niveaux de liens peuvent être très différents;
- * à partir de quelques titres de CD-ROM, aborder la complexité de certains logiciels de recherche et donner des « clefs » communes, qui permettent dans tous les cas de figure de « se retrouver »;
- * mise en garde, élément spécifique aux formations à Internet : comment « lire » un document ou une information trouvée sur Internet; apprendre à donner un sens à chaque signe, à l'absence ou la présence de certaines précisions (ex. déchiffrer une adresse pour savoir document. émane le ďoù adresse, cette remonter **»** chercher les dates de mise à jour, lire attentivement informations afin de savoir si l'on a document complet ou un résumé. un simplement commentaire, etc). Autre élément important à Internet : nous offrons l'accès à des documents qui ne sont pas choisis par la bibliothèque,

- auxquels nous n'avons pas donné « notre label »;
- aborder la recherche documentaire véritable, et pas seulement le vagabondage. Un thème proposé par nous ou par les personnes présentes sert souvent de fil conducteur à partir de plusieurs titres de CD-ROM. Il s'agit là de la partie fondamentale des séances formation. Car, comment expliquer un ou plusieurs logiciels de recherche sur CD-ROM si nous ne présentons pas, d'abord, le document choisi. La frontière entre apprentissage d'une nouvelle technologie et recherche documentaire est franchie à ce moment là, le passage se fait naturellement alors qu'il n'était ni envisagé, ni demandé par les participants à ces formations. En passant d'un secteur à l'autre de la bibliothèque afin de montrer plusieurs exemples de CD-ROM, nous abordons différents types de documents tels que bibliographies, annuaires, encyclopédies, etc. La même démarche lors des séances de formation à Internet nous amène à interroger plusieurs moteurs de recherche, à analyser leur fonctionnement, à souligner aussi leurs limites, leur « bruit » et les moyens de le réduire:
- * très vite, cette dernière partie nous amène à comparer l'ensemble des documents de la bibliothèque entre eux, à parler de complémentarité et non d'opposition entre les différents supports. Quelques exemples permettent souvent au public de comprendre très vite.

BILAN DE CES SEANCES

- Bilan quantitatif en 96
- ♦ 180 personnes ont assisté à une

- séance de formation générale.
- ♦ 165 personnes ont assisté à une séance de formation CD-ROM.
- ♦ 45 personnes ont assisté à une séance de formation à la logithèque.
- ♦ 2000 personnes ont assisté à une séance de formation à Internet.

Bilan qualitatif

Ce bilan est très difficile à établir dans un établissement où nous avons très peu de « retour » sur notre travail. La seule chose que nous pouvons constater est l'affluence constante à ces séances de formation. Mais il faut être très modeste dans ce secteur : est-ce dû au fait que nos formations sont bonnes, où au fait que ce sont, au moins en ce qui concerne Internet, les seules gratuites sur Paris.

Par ailleurs il faut bien savoir que le niveau de compétence de chaque formateur n'est pas le même. En particulier, les compétences de bibliographe, et la connaissance de l'ensemble des outils de recherche bibliographique, tous supports confondus, sont variables d'une personne à l'autre. Mais ces séances ont le mérite d'exister.

Nous sommes conscients qu'il faudrait faire plus, beaucoup plus, mais nous manquons de personnel, comme de nombreux autres établissements.

Cette fonction de formateur devrait cependant devenir de plus en plus importante dans le métier de bibliothécaire ou de documentaliste à l'avenir. Nous ne pourrons plus nous contenter de constituer des fonds, des collections, et de les mettre à disposition d'un public.

Nous sommes actuellement de plus en plus nombreux à en prendre conscience, et cela dans de nombreux pays.

UNE INFORMATION SUR...

L'Europe

Bureau 3 3e étage

VOUS CHERCHEZ UN APERCU RAPIDE SUR L'EUROPE ET SES INSTITUTIONS

Deux moyens sont à votre disposition :

1/Près du Bureau 3

Grand Larousse Universel en 18 volumes -Art. « Communautés européennes »

Encyclopædia Universalis Art. « Europe occidentale » et volumes complémentaires : Universalia Chiffres du Monde

2/Aux cotes 334.5, 341.41, 341.44

Vous trouverez de nombreux ouvrages de niveaux différents.

VOUS CHERCHEZ DES INFORMATIONS PLUS PRECISES

Voici les principaux emplacements où vous les trouverez :

3. Généralités

3.05 Annuaire des sources d'informationde l'Union européenna 3.07 DIC Dictionnaire permanent : droit européen des affaires
3.13 Annuaires des entreprises des différents pays de l'Europe
3.54 Statistiques européennes
3.7 Publications officielles des Communautés européennes

32. Politique

327.31 Les Communautés européennes

33. Economie

334.5 Economie des
Communautés européennes
334.52 Union monétaire.
Système monétaire européen
334.53 Politique agricole
commune
334.54 Politique
industrielle
334.55 Politique régionale
334.57 Commerce extérieur
334.58 Aide. Coopération.
Assistance. Relations CEE
Afrique. Accord de Lomé

34. Droit

34 (02) JUP Encyclopédie Jupiter Droit des affaires dans les pays de la CEE 34 (02) JUR Juris-classeur Europe 6 volumes 341.40 Conseil de l'Europe et organisations européennes autres que les CE (Communautés économiques) 341.41 Communautés européennes, Structures et organes 341.43 Rapport des CE avec les états non-membres 341.44 Rapport des CE avec les états membres, Droit communautaire

Note: D'une manière générale, la forme (4-10) est une expression géographique désignant les CE. On la trouve à la suite d'une cote pour la préciser:
Ex: 354 Droit fiscal
354 (4-10) Droit fiscal européen
36 (4-10) Droit social européen

Vous pouvez aussi consulter le catalogue informatique GEAC aux sujets suivants :

Pour l'aspect économique :

- Communauté économique européenne
- Pays de la CEE, conditions économiques
- Pays de la CEE, conditions sociales
- Union économique et monétaire
- Union européenne

Pour l'aspect juridique :

- Communautés européennes
- Parlement européen
- Acte Unique
- Traité sur l'Union européenne

Note: Le Bureau 3 et Public info (Niveau 2) tiennent à votre disposition plusieurs dossiers de presse.

MINITEL OFFRE DIVERS SERVICES

Voici les principaux :

3615 ENSUP Informations sur l'organisation des études supérieures en France et en Europe

3616 JOEL Divers services des Journaux officiels. Catalogue des publications des CE

3617 CCIPLUS

Coproduit par les différentes Chambres de commerce et d'industrie. Informations réglementaires destinées aux entreprises. Revue de presse Europe 92. Renseignements pratiques utiles à l'entreprise

3617 EURO 92

Produit par le ministère de l'Industrie. Généralités sur la CEE Grand marché intérieur, concurrence, etc. Adresses utiles Documents de base

3615 CEE

Les institutions européennes, les élections, les députés. Travailler et étudier en Europe. Droit du citoyen. Adresses utiles, publications, etc.

INTERNET

http://europe. eu. int/ Site développé par la Commission européenne Offre des données précises sur les buts et les politiques de l'Union européenne

http://europe.eu.int/europarl/bro-fr. htm Site du Parlement européen Historique, structure, fonctionnement. Cartes des 15 états. Trombinoscope parlementaire,

NOUS CONSEILLONS ÉGALEMENT :

le Centre d'information sur l'Europe « Sources d'Europe » Le Socie de la Grande-Arche 92054 Paris-le-Défense cedex 61 Tél.: 01 41 25 12 12 Heures d'ouverture: lundi au vendredi de 10h à 18h. Consultation sur place.

On y trouve notamment de nombreuses publications gratuites comme la collection « L'Europe en mouvement » et des dossiers thématiques où sont rassemblés textes législatifs, projets et rapports divers. 3615 EUROSOURCES

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au Bureau 3

LA FORMATION DES UTILISATEURS A LA BIBLIOTHEQUE PRINCIPALE DE NAMUR

Annie LIETART Responsable de la Bibliothèque principale de la Ville de Namur

I. INTRODUCTION

Pour que les choses soient claires, je crois essentiel de poser, dès le départ de cette réflexion, quelques postulats qui, pour être très « terre à terre », n'en sont pas moins essentiels:

- 1. La plupart des bibliothèques publiques manquent de moyens humains. Or, du temps est indispensable à la formation des utilisateurs. Donc, cette dernière est soit une priorité, parfois au détriment d'autre chose, soit elle-même est plus ou moins sacrifiée au bénéfice d'autres travaux ou activités.
- Les bibliothèques publiques sont confrontées à un public extrêmement diversifié :
 - scolaire et non scolaire;
 - fidèle et de passage;
 - intéressé et obligé (= souvent non intéressé);
 - plus ou moins (voire pas du tout) cultivé;
 - de tous âges;
 - déjà utilisateurs ou non de bibliothèques et de livres...

Toutefois, une des constantes les plus remarquables est sans doute (outre une confiance aveugle dans les capacités du bibliothécaire) d'être dans la quasi impossibilité de cerner, de préciser sa demande.

- Aussi pratiquons nous bien souvent jour après jour, heure après heure, lecteur après lecteur, l'art de la maïeutique, si cher à Socrate.
- 3. Dans le domaine de la formation, les bibliothécaires, qui ont conscience d'être des auxiliaires des enseignants, ont parfois l'impression de se substituer à eux...
- Les bibliothécaires ont souvent l'impression de n'être eux-mêmes pas formés à certaines techniques.

Il me paraît, en outre, important de préciser que la formation des utilisateurs semble obligatoirement passer par le « recrutement » de ceux-ci puis par leur information, laquelle porte sur deux points essentiels :

La bibliothèque

Pour être utilisateur, il faut d'abord savoir :

- que la bibliothèque existe;
- où elle se situe;
- comment on y accède;
- o quels sont ses horaires;
- quelles sont les conditions d'inscription, de consultation de prêt;
- quels types de livres on peut y trouver (trop souvent, encore, bibliothèque = romans).

Quand on devient utilisateur, c'està-dire quand on est inscrit et qu'on a des velléités d'emprunt ou de consultation, encore faut-il découvrir, avec plus ou moins d'aide et plus ou moins de chance :

- ♦ le rangement;
- l'implantation de rayonnages (combien de bibliothèques proposent un PLAN à leurs lecteurs?);
- les fichiers, manuels ou informatiques;
- les multiples supports offerts par certaines bibliothèques : livres, mais aussi revues, CD-Rom, vidéos,...

Le livre

- un livre n'est pas nécessairement un roman dont la lecture est rendue obligatoire par l'école;
- ◊ comment se choisit un livre;
- ♦ comment s'utilise un livre;

Il ne faut pas oublier, en effet, que les bibliothèques publiques sont parfois confrontées à des utilisateurs qui ont des difficultés à, par exemple, identifier l'auteur d'un livre!

II. LES FORMATIONS DE BASE

Quand ces diverses informations sont (plus ou moins) passées, on peut (enfin!) envisager une formation.

Mais laquelle?

- ♦ obligatoire ou facultative ?
- ♦ théorique ou pratique ?
- ◊ individuelle ou en groupe ?
- o pour scolaires ou non scolaires ?
- ♦ de base ou plus poussée ?
- ♦ affichée ou induite ?

Beaucoup de questions qui, finalement, aboutissent généralement à des formations « à la carte », essentiellement selon deux filières :

- la formation des lecteurs individuels.
- la formation de groupes.

Les individuels

Il s'agit lecteurs assez réguliers, souvent passionnés par un sujet ou un domaine, qui ont envie de se débrouiller seuls. Comme la plupart des lecteurs, ils ont reçu une information de base lors de leur inscription à la bibliothèque, mais ils ont envie d'un rappel et/ou d'un complément.

Soit ils abordent directement le bibliothécaire, en lui posant des questions susceptibles de leur procurer un maximum d'indépendance dans leurs recherches ; soit le bibliothécaire propose de leur fournir ces éléments.

Cette situation pose généralement peu de difficultés, car on se trouve face à des gens d'expérience, qui connaissent les bibliothèques et leur fonctionnement ou qui ont, au moins, une grande volonté d'apprentissage.

Les groupes

Le plus souvent scolaires, ils reçoivent une formation qui dépend très fort :

- de la demande du(des) enseignant(s);
- ♦ du temps qui nous est imparti;
- et donc de l'implication du(des) enseignant(s);

Dans ce cadre des visites scolaires, un des points essentiels me semble être de faire prendre conscience aux élèves de l'intérêt, scolaire bien sûr mais aussi (voire surtout) personnel, que peut présenter pour eux la collection de la bibliothèque.

Mais bien évidemment, on leur explique comment chercher un livre selon les éléments qu'ils ont :

- ◊ coordonnées complètes ;
- ♦ le titre seul ou uniquement le sujet;
- et aussi en fonction du temps dont ils disposent. (Un des premiers apprentissage est sans doute de S'Y PRENDRE A TEMPS !!).

On est souvent amené, par ce biais, à envisager :

- le classement alphabétique, ce qui cause souvent d'énormes surprises;
- la classification décimale universelle. Il s'agit là d'un point délicat. Il faut donc varier les exemples en fonction du public...

Ensuite, et c'est souvent en salle de lecture que cela se fait, il faut développer la recherche à travers un livre et par l'exploitation des périodiques.

La recherche à travers un livre

En effet, la quasi totalité des élèves du secondaire, ainsi qu'une bonne partie des étudiants du supérieur et des adultes, ignore, sinon l'existence, du moins l'utilité d'un index, d'une Quant matières... des table l'utilisation d'ouvrages de référence l'Universalis... Donc, comme première tâche du bibliothécaire sera de leur apprendre à utiliser ces éléments de base d'une recherche.

A ce moment précis, le bibliothécaire semble se substituer à l'enseignant et apparaissent des inégalités criantes entre ceux qui ont déjà bénéficié d'une telle « formation » et les autres.

Certains, en effet, ont eu la chance de rencontrer des enseignants persuadés de l'importance du contact avec le livre et de l'apprentissage d'une utilisation intelligente de celui-ci.

D'autres ont fréquenté une école bénéficiant d'un centre documentaire ou d'une bibliothèque organisée. Certains, enfin, ont des parents qui les ont aidés, sans faire le travail à leur place mais en leur expliquant comment procéder.

Le dépouillement des périodiques

La seconde grande découverte, qui généralement intéresse énormément tous ceux qui ont des recherches à mener, c'est bien sûr le dépouillement des périodiques et la constitution de dossiers documentaires.

Dans un service de ce genre, nous avons beaucoup à leur apprendre :

- à poser correctement une question;
- ♦ à rechercher les documents;
- à sélectionner des éléments de réponse;
- à cerner les limites du sujet;
- à connaître les limites de temps (actualité);
- ◊ à poser les limites de niveau;
- à synthétiser les informations recueillies;
- ◊ à rédiger une bibliographie;
- ◊ à présenter leur travail.

Il est clair que ces apprentissages ne peuvent être acquis que dans le cadre d'une réalisation pratique; le côté fastidieux de leur exposé théorique me paraît évident. En conséquence, cela ne peut se faire qu'en collaboration avec un ou plusieurs enseignants, l'idéal étant sans doute que le(s) bibliothécaire(s) et le(s) enseignant(s) soient également disponibles lors des travaux.

Cette situation est possible, elle demande simplement de la bonne volonté et un minimum de préparation.

La bonne volonté doit venir des diverses parties en cause :

- les enseignants doivent parfois aménager leurs horaires, accepter de se déplacer...;
- ◊ les élèves doivent vouloir participer;
- des bibliothécaires doivent si possible accueillir de tels groupes endehors des heures normales d'ouverture de la bibliothèque. C'est le prix de leur disponibilité...

La préparation, car un tel travail ne s'improvise pas :

- enseignants et bibliothécaires doivent se rencontrer pour fixer ce qu'ils attendent l'un de l'autre et ce qu'ils attendent des étudiants;
- les enseignants doivent préparer leurs cours, leurs questionnaires,... en fonction bien sûr de leurs objectifs mais aussi des collections de la bibliothèque;
- les bibliothécaires peuvent, au maximum, orienter leurs propres acquisitions (à 2 conditions : en avoir les moyens et que le sujet puisse être intéressant pour le « grand public »).
- Au minimum, ils veilleront à bloquer les livres, afin de ne pas être démunis lors des journées prévues.

Bien sûr, d'autres groupes que scolaires fréquentent les bibliothèques publiques (Université du 3e âge,...), mais ils sont plus souvent demandeurs de réponses directes que de formation.

Ce qui arrive le plus fréquemment dans ces cas, c'est que la bibliothèque fournisse le local et le matériel, la « formation » étant assurée directement par l'enseignant.

Enfin, on ne peut bien sûr négliger une formation que l'on peut qualifier d'« induite ». C'est celle que nous dispensons tous les jours aux lecteurs que nous aidons, tout simplement en commentant à voix haute les étapes de notre recherche puis en les engageant à participer...

III. LES FORMATIONS « NON BIBLIOTHECO-NOMIQUES »

Qu'elles concernent les CD-Rom, Internet ou d'autres sujets encore, elles sont à ma connaissance assez rarement organisées en bibliothèques publiques.

Sans doute est-ce dû à l'état embryonnaire des collections de CD-Rom dans les bibliothèques, et au nombre encore plus que limité des accès publics à Internet.

IV. DERNIERES REMARQUES

Nous devons toujours avoir présent à l'esprit :

- que nos lecteurs n'ont généralement aucune connaissance bibliothéconomique;
- qu'il n'est pas facile de s'y retrouver en bibliothèque.

C'est là, je crois, une condition de base pour entamer tout dialogue.

* *

ABSTRACTS

* LIVRES PARUS

1. Economie et Bibliothèques - Jean-Michel SALAÜN et coll. - ELECTRE, Editions du Cercle de la Librairie, (Paris) - Collection Bibliothèques - 1997 - 240 p. - 195 FF (+ port) - Format : 17x24 cm - ISSN 0184-0886 - ISBN 2-7654-0670-7.

Est-ce parce qu'on a, en France, inventé le mot « bibliothéconomie » que l'on a oublié que les bibliothèques avaient une économie ?

Croisant les apports récents de l'économie publique, de l'économie des services, des réseaux, des organisations et ceux de l'économie de la culture et de l'information, une douzaine d'auteurs français et américains proposent, par touches successives, une présentation renouvelée du modèle bibliothéconomique.

Valeur des collections de documents et relation de service aux lecteurs constituent les piliers sur lesquels le raisonnement économique peut se bâtir. La compréhension de l'implication des bibliothèques dans les industries de la culture et de l'information, celle de leur articulation, parfois délicate, avec les autres acteurs, l'évaluation de leur participation à la révolution numérique en cours forment la seconde partie nécessaire de l'analyse. Il faut enfin appréhender sans compromis, mais sans naïveté, leurs missions de service public ou leur insertion dans une organisation. Il devient alors possible d'avancer quelques propositions pour évaluer les services rendus, pour choisir l'achat ou le prêt entre bibliothèques ou encore pour préciser un tarif.

Maîtrise des budgets publics, relations avec les éditeurs, dématérialisation des supports, coopération ..., les responsables de bibliothèques trouveront dans cet ouvrage un cadre et quelques outils pour orienter leurs réflexions et leurs choix. Les économistes y découvriront un terrain d'études d'une exceptionnelle richesse.

Sommaire

E P	Pour une économie des bibliothèques	9
1,	Un rendez-vous manqué ? Jean-Michel Salaün	11
2.	Le modèle bibliothécono- mique Jean-Michel SALAÜN	19
3.	Les deux économies de la bibliothèque Jean-Michel Salaün	31
4.	La bibliothèque en tant qu'or- ganisation de service Florence Muet	4 7
5.	La valeur économique du pa- trimoine des bibliothèques Jalel Rouissi	59
economic economic	Bibliothèques, industries culturelles et industries de l'information	71
6.	Bibliothèques et librairies Henri GAY	73
7.	Peut-on sous-traiter la lecture publique ? Le débat britan-nique (synthèse) Jean-Michel SALAŬN	81
8.	Entre service public et mar- ché : quelques leçons des services d'édition de deux bibliothèques nationales	83

 L'influence de l'Internet sur l'économie des bibliothèques Hervé LE CROSNIER 	91
 L'économie des bases de do- nées en ligne aux Etats-Unis Martha E. WILLIAMS 	117
III. Bibliothèques et économie publique	127
 11. Les bibliothèques publiques confrontées à la rigueur budgétaire : regards croisés France-Allemagne Dominique AROT 12. Questions posées par l'éco- 	129
nomie publique aux biblio- thèques Françoise BENHAMOU	147
IV. Valeur, coûts et prix	157
13. Mesure de la valeur des services d'information Josée-Marie GRIFFITHS et Donald W. KING	159
14. Le tableau de bord des bibliothèques universitaires Pierre CARBONE	177
15. Economie comparée de l'achat de périodiques et de l'accès aux articles Bruce R. KINGMA	187
16. La tarification des services dans les bibliothèques Daniel EYMARD	199
Bibliographie indicative en langue çaise	fran- 231
Note biographique	

- Dominique AROT, Conservateur général, Secrétaire général du Conseil supérieur des bibliothèques.
- · Emmanuel Aziza, Conservateur à la Direction du livre et de la lecture.
- Françoise BENHAMOU, Maître de conférence à l'université Paris-X.
- Pierre CARBONE, Conservateur en chef à la DISTNB.

- Daniel Eymard, Conservateur au service commun de la documentation, université Rennes-II.
- Henri GAY, Conservateur à la Ville de Paris.
- Josée-Marie GRIFFITHS, Vice chancellor for information infrastructure, University Michigan.
- Donald W. KING, Director school of information sciences, University of Michigan.
- Bruce R. KINGMA, Interim director information science ph. d. programs, Associate professor, department of economics, School of information science and policy, University of Albany.
- Hervé Le Crosnier, Maître de conférence à l'université de Caen.
- Florence MUET, Maître de conférence à temps partiel à l'Enssib, cabinet Information et Management, Chercheur au CERSI.
- Jalel Rouissi, Doctorant à l'Enssib, Chercheur au cersi.
- Jean-Michel Salaün, Maître de conférence à l' ENSSIB, Chercheur au CERSI.
- Marhta E. WILLIAMS, Director of the information retrieval research laboratory, Professor of information science, University of Illinois.
- 2. REVUES ET MAGAZINES Guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques (4e Edition) Annie Bethery, Jacqueline Gascuel et Coll. - ELECTRE, Editions du Cercle de la Librairie, (Paris) -Collection Bibliothèques - 1997 -409 p. - 260 FF (+ port) - Format : 17x24 cm - ISSN 0184-0886 - ISBN 2-7654-0679-0.

Ce livre, écrit à l'intention des bibliothèques publiques, propose une méthode pour créer, gérer et exploiter une collection de périodiques. C'est un manuel pratique qui est aussi une mine de renseignements précieux. Chaque domaine de l'information a été étudié de très près; les choix ont été opérés en fonction des missions des bibliothèques publiques : information, formation, loisirs, développement culturel, soutien à la création. notices commentées des titres retenus apportent de multiples précisions telles que : noms des responsables,

adresse, périodicité, prix, chiffres de diffusion, public visé, sans compter les adresses électroniques, les bases Minitel ou les sites Internet.

Cette bibliographie critique de plus de 800 titres est précédée d'une longue introduction qui vise à rappeler les moments marquants de l'histoire de la presse française, à présenter les grandes tendances et les évolutions en cours, à dresser une typologie des publications.

Revues et magazines est un instrument d'orientation qui s'adresse en premier lieu aux bibliothécaires lecture publique ainsi au'aux documentalistes des lycées et collèges, mais qui intéressera aussi les étudiants en bibliothéconomie, tout comme les enseignants. Quant aux lecteurs des médiathèques, nombreux à fréquenter les « salles d'actualités » ou à butiner dans les rayonnages réservés à la presse, ils y trouveront matière à d'utiles réflexions et des clés pour mieux choisir et lire cette production foisonnante.

3. Algemene Gids van UA (Universiteit Antwerpen) - RUCA - UFSIA - UIA (1997-1998) - UA Commissie studieinformatie - Augustus 1997 - 601 p - Format : 14x24 cm. (Gegevens, behoudens anders vermeld, afgesloten per 1 augustus 97).

Inhoudopgave:

Belangrijkste adressen, telefoonnummers - Lijst van afkortingen.

- I. Algemene inlichtingen
- II. Structuren en Diensten:
 UA RUCA UFSIA UIA.
- III. Onderwijsprogramma's: RUCA-UIA en UFSIA-UIA.
- IV. Voortgezette Academischeopleidingen en Doctoraatsopleidingen.
- V. Postacademische Vorming.
- VI. Onderzoek: UA RUCA UFSIA UIA.

- VII. Publicaties :
 Algemene publicaties UA
 Publicaties van RUCA en van UFSIA.
- * ADBS COMMUNIQUÉ :
- INFOBDD, le Répertoire des banques de données professionnelles de l'ADBS, nouvellement interrogeable sur le Web.

Après en avoir présenté une version expérimentale en juin dernier, lors du congrès IDT 97, l'ADBS a ouvert cet été, sur son site web, un nouvel accès à son Répertoire des banques de données professionnelles.

Ce fichier, dont il existe une version imprimée paraissant tous les deux ans environ sous le même titre (dernière édition mai 1996, prochaine édition au printemps 1998), était déjà accessible sous forme électronique par Minitel : le service INFOBDD reste en ligne, avec mises à jour mensuelles, et peut toujours être interrogé par le 36.17.

La nouvelle version proposée sur complète ce dispositif Internet diffusion de l'information recueillie par l'ADBS sur les banques de données à vocation professionnelle : plus de deux mille BDD et services d'information électroniques de tous pays accessibles en ligne, couvrant tous les domaines économiques, juridiques. (données scientifiques, techniques, d'actualité. d'affaires, de presse, etc.), et présentant des informations de toutes natures (bibliographiques, numériques, iconographiques, tiques. textuelles, répertoires). Toutes les banques de données citées ont au moins un accès public: à l'aide d'un terminal ASCII ou vidéotex (et après signature d'un contrat avec un serveur), ou bien directement sur Internet ou sur le kiosque télématique à l'aide d'un terminal Minitel.

Les recherches peuvent porter sur un nom de banque de données, de producteur ou de serveur, ou sur un sujet particulier; pour cette recherche par sujet, un guide propose à l'utilisateur la liste des termes d'indexation utilisés pour décrire les BDD, termes que complète une description en langage naturel.

Ce fichier est continûment tenu à jour, par consultation régulière et systématique des producteurs et des serveurs, par dépouillement de la littérature professionnelle spécialisée, et par les apports d'un groupe d'utilisateurs de banques de données.

La version d'INFOBDD proposée sur Internet est accessible sur le site de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS): http://www.adbs.fr, choix: Répertoire des banques de données dans le module Vie professionnelle du serveur. Accès direct: http://www.adbs.fr/bdd.

Cette application a été réalisée avec le soutien de la Direction de l'information scientifique, des technologies nouvelles et des bibliothèques (DISTNB) du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

* PUBLICATIONS DE L'ADBS



Publication parue, en vente à l'ADBS

ADBS

Vade-mecum des chercheurs d'images - Petit guide pratique à l'usage des iconographes et des recherchistes - ADBS, secteur audiovisuel - Collection Sciences de l'information, série Recherches et documents - 1997 - Septembre -

45 p. - 55 FF (+ port) - ISBN 2-84365-005-4.

Les professionnels de l'information spécialisés dans la recherche d'images fixes et animées ont vu leur rôle sans cesse s'accroître depuis les années 60 : leur contribution à l'édition classique et électronique comme à la création audiovisuelle est à présent reconnue. La réalité du travail d'iconographe et de recherchiste, ses difficiles conditions d'exercice et de rémunération sont cependant mal connues. C'est pour mieux les appréhender que le secteur Audiovisuel de l'ADBs a créé un groupe de travail rassemblant gestionnaires de fonds et chercheurs d'images.

Ce petit guide est le résultat de leurs travaux : il présente le visage actuel des deux fonctions d'iconographe et de recherchiste, étudie leurs différents statuts professionnels et modes de rémunération, précise les conditions des transactions avec leurs clients et celles de la recherche d'images, expose les aspects juridiques de l'utilisation des images, fournit diverses informations pratiques sur la profession ou les formations. Il s'adresse à ceux qui veulent s'engager dans ce métier comme à ceux qui souhaitent y faire évoluer leur activité.

* RELEVES DANS:

1. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 1997, V 9, n° 82, septiembre:

- « <u>Investigation en bibliothéconomie</u> », tel est le thème du dossier du mois.
 Parmi les articles proposés, on notera en particulier :
 - Bibliotéconomie et recherche appliquée dans l'optique de l'amélioration des bibliothèques - (p. 28-34);

- perspectives de la recherche dans les bibliothèques universitaires - (p. 45-50);
- programme de télématique de la Commission Euroépenne pour les bibliothèques - (p. 52-57). (J.H.)

2. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 1997, V 9, n° 83, octubre:

- Seconde partie du dossier « <u>Investigation en bibliothéconomie</u> ». A souligner :
 - Etude relative à l'indexation et à la présentation d'un résumé - (p. 40-43);
 - recherche en analyse documentaire
 (p. 44-46);
 - sources d'information électroniques pour la recherche en bibliothéconomie - (48-56)
 (J.H.)

FID NEWS

* Vus dans « FID NEWS BULLETIN »:

1. 1997, V 47, n° 5, may:

a. Organizing competitive intelligence activities in a corporate organization - Annelli PIRTILLA - (p. 135-142).

L'auteur traite des problèmes rencontrés dans l'organisation des services de renseignements, relatifs à la concurrence, dans une entreprise.

Traditionnellement, dans les grandes sociétés, la collecte, l'interprétation et l'analyse de l'information sur la concurrence sont confiées à une unité spéciale afin d'utiliser la synergie amenée par la centralisation.

Cette façon de procéder comporte certaines difficultés. L'approche centralisée et systématique ne tient pas compte des méthodes selon lesquelles les gestionnaires et les employés expérimentés utilisent les sources d'information. L'auteur étudie ici l'organisation d'une société multinationale finlandaise de foresterie afin de déterminer :

- l'information sur la concurrence nécessaire à ces gestionnaires et employés expérimentés;
- les sources d'information sûres;
- l'utilisation et la communication de cette information dans l'entreprise.
- b. Can current document management and workflow technology contribute to the excellent organization? Chris LINDESAY (p. 143-156).

L'auteur se demande comment la gestion de documents et la technologie de l'organisation du travail peuvent conduire à l'excellence organisationnelle.

Pour lui, tant la gestion des documents que l'organisation scientifique du travail représentent des technologies qui apportent à la fois une meilleure productivité d'un processus et des personnes qui s'y consacrent.

Par ailleurs, il devient de plus en plus évident que certains systèmes en place basés sur le Taylorisme ne sont plus appropriés.

Une nouvelle technologie, que l'on appelle, « workfare », centrée elle sur « l'idée ou l'objectif » plutôt que sur « le processus », se manifeste.

Ainsi, le travailleur est libre d'atteindre ses objectifs par n'importe quel moyen ou cheminement.

Cette méthode, plus réaliste, apparaît plus efficace et représente un défi important pour ceux qui visent l'excellence dans l'organisation et la mesure de procédés précis et répétitifs.

2. 1997, V 47, n° 6, June:

 Comparison of pricing structures information on various electronic media -Eva Bertha - (p. 175-180)

Etude de la structure des prix des diverses options offertes comme accès électronique à un service d'information. Parallèlement une analyse vise aussi à définir tant les besoins techniques que les besoins personnel nécessités par la mise sur pied d'un service de recherche d'informations. En notant principales caractéristiques d'un tel service, on permet aux gestionnaires de prendre des décisions éclairées quant au choix et à l'efficacité des systèmes proposés.

* Vu dans l'IFID BULLETIN:

- 1997, V 22 n° 2, April:

The origins of information science and the International Institute of Bibliography / I.F.I.D - W. Boyd RAYWARD - (p. 3-15).

This paper suggests that the ideas and practices embraced by the term

« documentation » introduced by Paul OTLET and his colleagues to describe the work of the International Institute of Bibliography (later FID) that they set up in Brussels in 1895, constituted a new « discursive formation », to echo FOUCAULT. While today's special terminology of information science was not then in use, this should not obscure the fact that key concepts for information science as we understand the field of study and research - and the technical systems and professional activities in which it is anchored - were implicit in and operationalised by what was created within the International Institute of Bibliography in 1895 and the decades that followed. The ideas and practices to be discussed would today be rubricated as information technology. information retrieval, search strategies, information centres, fee-based information services, linked data bases, database management software, scholarly communication networks. multimedia and hypertext, even the modern, diffuse notion of « information » itself. The paper argues that important aspects of the origins of information science, as we now know it in the US and elsewhere in the English -speaking world, were contained within or became an extension of the discursive formation that we have labeled « documentation ».

Article reprinted by permission of John WILEY & Sons, Inc. It was first published in a Special Topic Issue called « History of Documentation and Information Science: Part I », Volume 48, n° 4 (April 1997) of the Journal of the American Society for Information Science. Guest editors were Michael BUCKLAND and Trudi BELLARDO HAHN.

Cahiers de la documentation Bladen voor de documentatie

SO	INHOUDSTAFEI			
50	50ème année - 1996			
-	LES RESEAUX COMME OUTILS D'ANALYSE EN BIBLIOMETRIE. UN CAS D'APPLICATION : les réseaux d'auteurs	3 - 13		
	E. BOUTIN, P. DUMAS, H. ROSTAING ET L. QUONIAM			
-	MEMOIRES, MEDIAS ET APPRENTISSAGE : l'enseignant au coeur d'une autre stratégie d'enseignement	14 - 27		
	Séraphin ALAVA			
	* * *			
-	GESTION DES ABONNEMENTS : comment réduire son budget ?	39 - 41		
	Marie-Paule DECLERCQ			
-	L'ANALYSE DE LA VALEUR DES DICTIONNAIRES SPECIALISES	42 - 47		
	• Colloque tenu à Bruxelles, les 31 mai et 1er juin 1995			
	Thierry Lepage			
-	« DIS, UN DOCUMENTALISTE, C'EST QUOI ? Réflexions sur un métier à l'âge numérique	48 - 56		
	Séraphin ALAVA			
	* * *			
-	A LA FRONTIERE DES DOMAINES D'EXPERTISE Problématique de la validation de liens automatiques entre information industrielle et information scientifique	63 - 70		
	Pascal FAUCOMPRE, Luc QUONIAM, Henri DOU			
-	ANALYSE DE LA VALEUR DES DICTIONNAIRES SPECIALISES	72 - 74		
	Ad. Hermans			

- LIBIS-NET Catalogus bereikbaar	via WWW/39.50 server		87 - 88
- THE DEVELOPMENT (INDUSTRY	OF A KNOWLEDGE BASEI	O SYSTEM FOR THE RUBBER	89 - 96
Richard SIMPSON, M	Aark GADDES		
- COMMENT LE RENSER MONITEUR BELGE E D'INSTITUTIONS FINAN	T DE SES ANNEXES,	LES SOCIETES, EXTRAIT DU EST-IL EXPLOITE AU SEIN	98 - 104
Charles-Emmanuel	Libbrecht		
<u>A</u>	UTEURS - INDEX 1990	6 - SCHRIJVERS	
ALAVA S.	14, 48	HERMANS A.	72
BOUTIN E.	3	LEPAGE T.	42
DECLERCQ M-P.	39	LIBBRECHT C-E.	98
DOU H.	63	LIBIS-NET	87
DUMAS P.	3	QUONIAM L.	3, 63
FAUCOMPRE P.	63	ROSTAING H.	3
GADDES M.	89	SIMPSON R.	89
	MOTE CLES	004	
Abonnement	MOTS-CLES - INDEX 1	996 - TREFWOORDEN	
		Abonnement	39
Accès	14, 72, 89	Algoritme	3
Algorithme	3	Analyse	3, 39, 89
Analyse	3, 39, 89	Automatische vertaling	72
Analyse de la valeur	42, 72	Bank	98
Apprentissage	14, 48	Beeldformaat	98
Banque	98	Begrip	42, 72
Banque de données	3, 39, 42, 72, 87, 89	Begroting	39
Bibliographie	3, 14, 48, 63	Behandeling	39

Bibliométrie	3	Beheer	14, 39, 48, 72, 98
Bibliothèque	14, 39, 87	Belgisch Staatsblad	98
BIS	39	Benaming	42
Brevet	63	Bibliografie	3, 14, 48, 63
Budget	39	Bibliografische eenheid	3
Cartographie	3	Bibliometrie	3
Catalogue	87	Bibliotheek	14, 39, 87
CD-ROM	39, 89, 98	Bijwerking	72
Centrale d'achat	39	BIS	39
Centre de Documentation	14, 39, 48, 98	Bron-text	42
Chaîne documentaire	63	Cartografie	3
Chaîne du savoir	14	Catalogus	87
Classification	42, 63	CD-ROM	39, 89, 98
Code	63	Centrale inkoopsorganisatie	39
Collecte	39	Code	63
Comparaison	42, 63	Cognitief netwerk	14
Concept	42, 72	Controle	39
Connaissance	14, 48	CRRM	3
Connexion	48	СТВ	72
Contrôle	39	DATA VIEW	3
CRRM	3	DOBIS-LIBIS	87
СТВ	72	Documentaire keten	63
DATA VIEW	3	Documentalist	14
Dénomination	42	Documentatiecentrum	14, 39, 48, 98
Dictionnaire	42, 72	EURADICAUTOM	42
Diffusion	14, 39, 42, 48, 72, 98	Gebruiker	72
DOBIS-LIBIS	87		

Documentaliste	14	Gegevensbank	3, 39, 42, 72, 87,
Echange	63		89
Enseignement	14, 48	Geldigverklaring	63
EURADICAUTOM	42	Generale Bank	39
Evaluation	42, 63	Homonymie	42
Format image	98	НТТР	87
Formation	14, 39	Hyperlink	87
Générale de Banque	39	Hypertext	48
Gestion	14, 39, 48, 72, 98	Index	42
Grille de lecture	3	Infobroker	39
Homonymie	42	Infoprofiel	39
•		Infospot	39
НТТР	87	INTERNET	87
Hyperlink	87	ISABEL	98
Hypertext	48	Kennis	14, 48
Index	42	Kennis keten	14
Industrie du caoutchouc	89	Kwaliteit	72
Infobroker	39	Leesrooster	3
Infoprofil	39	Lexicologie	42
Infospot	39	LIBIS-NET	87
INTERNET	87	Methodiek	
Interprétation	3, 89		14, 42
Interrogation	87	Modelvorming	42
ISABEL	98	Modulus	89
Lexicologie	42	Multimedia	14
LIBIS-NET	87	Netwerk	3, 48, 63, 87, 98
Linguistique	42	Nomenclatuur	42
Logiciel	3	Normalisatie	3

Méthodologie	14, 42	Octrooi	63
Mise à jour	72	Onderaanneming	98
Modélisation	42	Ondervraging	87
Module	89	Onderwijs	14, 48
Moniteur Belge	98	Opleiding	14, 48
Multimédia	14	Opslag	14, 72
Nomenclature	42	Opzoeking	14, 42, 48, 63, 72, 87, 98
Normalisation	3	Programmatuur	3
Notice bibliographique	3	R & D	89
Pertinence	63, 89	Rangschikking	42, 63
Protocole Z39.50	87	RAPRA	89
Qualité	72	Relevantie	63, 89
R & D	89	Rubber industrie	89
RAPRA	89	Ruiling	63
Recherche	14, 42, 48, 63, 72 87, 98	Scanning	98
Réseau	3, 48, 63, 87, 98	Schatting	42, 63
Réseau cognitif	14	Semantiek	42
Savoir	48	Simulatie	48
Scanning	98	Standaard	87, 98
Sémantique	42	Synergisme	14
Serveur	87, 89	Taalkunde	42
Simulation	48	Technologie	14, 48
Sous-traitance	98	Thesaurus	72
Standard	87, 98	Titelbeschrijving	3
Stockage	14, 72	Toegang	14, 72, 89
Synergie	14	Valorisatie	14
Technologie	14, 48	Verband	48

Texte-source	42	Vergelijking	42, 63
Thesaurus	72	Verspreiding	14, 39, 42, 48, 72, 98
Traduction automatique	72		96
Traitement	39	Vertolking	3, 89
Unité bibliographique	3	Verzameling	39
Utilisateur	72	Visualisatie	3
Validation	63	Vorming	14, 39
Valorisation	14	Waardeanalyse	42, 72
Visualisation	3	Woordenboek	42, 72
www	87	WWW	87
		Z39.50 Protocol	87

* * *



ASSOCIATION BELGE DE DOCUMENTATION

BELGISCHE VERENIGING VOOR DOCUMENTATIE

asbl créée le 21.3.1947 vzw gesticht op 21.3.1947

Membres individuels Individuele leden

Membres collectifs Aangesloten leden

Membres adhérents Gewone leden

CONSEIL D'ADMINISTRATION RAAD VAN BEHEER

Groupes de travail
Werk groepen

Assemblée Générale durant le 1^{er} trimestre Algemene Vergadering tijdens de 1^{sio} trimester

Administrateurs - Beheerders

- Réunions d'information Informatie vergaderingen
- Formation Vorming
- Relations internationales
 Membre belge de la FID et de l'ECIA
 Internationale betrekkingen
 Belgisch lid van het FID en van het ECIA
- Publications *Uitgaven*

Cahiers de la Documentation Bladen voor de Documentatie

ADB-Flash *BVD-Flash*

Catalogue collectif de périodiques, Profil des Membres, Stages d'étudiants ... Gezamenlijke catalogus van tijdschriften, Ledenprofil, Studentenstages ...

CORRESPONDANCE BRIEFWISSELING

Chée de Wavre - Waversesteenweg, 1683

Bruxelles 1160 Brussel E-mail: ABD@synec-doc.be

URL: http://www.synec-doc.be/abd-bvd

C.C.P./ P.C.R. G-Banque / G-Bank 000-0199748-25 210-0613229-47